

CNP Assurances signe un accord avec le groupe Aviva pour l'acquisition d'activités d'assurance vie en Italie lui permettant d'y doubler sa part de marché

CNP Assurances poursuit sa stratégie de développement à l'international et consolide sa présence sur le marché de l'assurance vie en Italie en annonçant la signature d'un accord pour l'acquisition d'activités d'assurance vie italiennes d'Aviva. CNP Assurances doublerait ainsi sa part de marché en Italie.

Le périmètre de la transaction comprend les activités d'assurance vie du groupe Aviva en Italie suivantes :

- 51% de la société d'assurance vie Aviva S.p.A codétenue à 49% par UniCredit ;
- 100% d'Aviva Life S.p.A, société d'assurance vie, ainsi que la société de services opérationnels Aviva Italia Servizi S.c.a.r.l sur laquelle s'appuient les deux sociétés d'assurances.

Les deux sociétés d'assurance vie proposent des produits d'épargne et de protection à la fois compétitifs et innovants. Le rendement des fonds se situe parmi les meilleures performances du marché italien et le besoin en capital des produits d'épargne multi-supports a été fortement réduit. La distribution est diversifiée et s'appuie à la fois sur des partenariats de bancassurance et des réseaux de conseillers financiers visant une clientèle patrimoniale. Les deux sociétés ont réalisé en 2020 un chiffre d'affaires cumulé de 2,9 Mds€. A cette même date, leurs encours cumulés s'élèvent à 17,8 Md€.

Cette opération permettrait également de renforcer le partenariat entre CNP Assurances et UniCredit S.p.A au travers de Aviva S.p.A, complétant leur partenariat existant au travers de la société CNP UniCredit Vita S.p.A.

A l'issue de cette opération, CNP Assurances se positionnerait comme le 5^e assureur sur le marché italien de l'assurance vie. Sa part de marché doublerait ainsi et atteindrait près de 6% en terme de chiffre d'affaires.

Le prix d'acquisition s'élève à 543 M€ et sera financé par CNP Assurances sur ses ressources propres. L'impact estimé sur le taux de couverture du SCR du groupe est de 6 points de pourcentage environ.

« Nous nous félicitons de cette opération qui renforce notre présence en Italie, notre deuxième marché en Europe. Elle va permettre, grâce au modèle ouvert développé auprès de partenaires de premier rang et aux produits innovants proposés par les deux sociétés d'assurance vie acquises, d'élargir les bases de distribution de CNP Assurances en Italie, notamment à destination d'une clientèle patrimoniale comme cela a pu être effectué en France. Cette opération s'inscrit dans le Plan Stratégique de La Banque Postale. » indique Antoine Lissowski, directeur général de CNP Assurances.

La réalisation de la transaction reste soumise à différentes conditions suspensives, dont notamment l'obtention des autorisations des autorités réglementaires compétentes en matière prudentielle et de concurrence.

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2^e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins des clients de chaque pays. CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19
Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

Investisseurs et analystes

Nicolas Legrand 01 42 18 65 95
Jean-Yves Icole 01 42 18 86 70
Typhaine Lissot 01 42 18 83 66

infofi@cnp.fr

